



Lyon, le 21 septembre 2016

Les personnels de direction de l'académie de  
Lyon

A

Mme la Ministre de l'Education nationale  
S/C de Mme la Rectrice de l'Académie de Lyon

Madame la Ministre,

Dans un contexte national difficile et à l'heure de la mise en place de la réforme du collège, les personnels de direction n'ont pas ménagé leur peine pour que les mesures prises dans le cadre de la Refondation soient appliquées et accompagnées. Leur engagement a été constant et leur loyauté totale : vous l'avez, à plusieurs reprises, souligné publiquement.

Mais aujourd'hui, insidieusement, une crise de confiance s'est installée qui ne porte pas sur la politique conduite mais sur les conditions concrètes dans lesquelles elle se déploie : management souvent infantilisant, manque de reconnaissance de notre expertise, déni de l'autonomie de l'EPL, déconnexion des réalités de certaines directives. Des gouvernances locales parfois très défailtantes et une multiplicité d'injonctions, pour certaines paradoxales, dégradent encore les conditions dans lesquelles les personnels de direction exercent leurs responsabilités.

Déjà en 2006, un contexte similaire avait conduit les personnels de direction à manifester. La signature d'une « charte des pratiques de pilotage » avait permis d'entrevoir de réelles avancées. Aujourd'hui, à nouveau, les personnels de direction sont las et il est urgent, Madame la Ministre, de prendre en compte le doute qui s'installe et de donner des signaux concrets de la reconnaissance que vous leur accordez.

Nous attendons du dialogue social, académique et national, une actualisation efficace de la charte des pratiques de pilotage, une gouvernance respectueuse des responsabilités des EPLE et des procédures contractuelles, une remise à plat des systèmes d'information et des conditions de leur déploiement.

Vous connaissez également, Madame la Ministre, nos revendications pour une structuration des classes de notre corps, conforme à celle des autres corps d'encadrement -dont l'accès au B3-, une meilleure prise en compte des conditions matérielles d'entrée dans la fonction, des indemnités équivalentes à celles des autres personnels pour des missions identiques. Une déconnexion du classement des EPLE de la rémunération pourrait, par ailleurs, avoir un effet positif sur la fluidité de nos carrières.





Section académique de

Lyon

Madame la Ministre, les personnels de direction vous interpellent car ils comptent sur votre soutien pour que la reconnaissance, dont vous nous avez assuré, se réalise concrètement dans les mois qui viennent par des avancées légitimes, tant pour leurs carrières que leurs conditions d'exercice de leur métier.

Nous vous prions, Madame la Ministre, de croire à l'assurance de notre respect et de notre dévouement au service public d'éducation.

Pour la section académique de Lyon, le Secrétariat académique SNPDEN-UNSA Lyon,

Gérard HEINZ – Isabelle RHETY – Nathalie KERBECCI



Section académique SNPDEN de LYON [gerard.heinz@snpden.net](mailto:gerard.heinz@snpden.net)

Gérard HEINZ, Secrétaire académique

Isabelle RHETY et Nathalie KERBECCI, Secrétaires académiques adjointes